

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° II-1034

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 29

ÉTAT B

Mission « Travail et emploi »

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	180 078 283	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	0
TOTAUX	180 078 283	0
SOLDE	180 078 283	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	11 719 661	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	0
TOTAUX	11 719 661	0
SOLDE	11 719 661	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à tirer les conséquences de l'amendement du Gouvernement (n°1033) proposant de lancer une expérimentation intitulée « emplois francs » à compter du 1^{er} avril 2018.

Cette expérimentation est évaluée à 180M€ en AE et 11,7M€ en CP sur l'année 2018. Cette dépense est imputée sur le programme 103 « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi ».